Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213503220-20251208-2025_12_061-DE

Le Sel-de-Bretagne
Ar sal

1, rue Châteaubriand
35 320 LE SEL-DE-BRETAGNE
02.99.44.66.27
mairie@leseldebretagne.fr
www.leseldebretagne.fr
SIREN : 213 503 220
SIRET : 21350322000013

2025-12-061

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 08 décembre 2025

Date de convocation : 04 décembre 2025

Affiché le : 04 décembre 2025

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 13
- votants : 15

Le huit décembre deux mille vingt-cinq à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Le Sel-de-Bretagne, dument convoqué, s'est réuni en salle du conseil en séance publique sous la présidence de madame Christine ROGER, Maire.

Présents : M^me^ Christine ROGER, M. Christophe MACÉ, M. Gilbert MÉNARD, M^me^ Claude DEMAY, M. Patrice BIGOT, M. Frédéric JAUNASSE, M. Sylvain MARTINHO, M^me^ Amélie COUPEL, M^me^ Caroline BERNIER, M^me^ Ludivine MAINE, M. Christophe QUENTIN, M. René BOURGUIGNON et M. Frédéric BERTIN formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M^me^ Laure COQUARD, M. Thierry CHENORIO.

Absents :

Pouvoirs : Mme Laure COQUARD donne pouvoir à M. Christophe MACÉ; M. Thierry CHENORIO donne pouvoir à M. Gilbert MÉNARD

M^me^ Amélie COUPEL a été nommée secrétaire de séance.

Délibération 2025-12-061 : Bons d'achats – Personnel communal

Madame le Maire explique au Conseil que des bons cadeaux sont offerts aux agents pour les fêtes de fin d'année, et elle souhaite que cette opération soit renouvelée.

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'accorder à tous les agents sans distinction de contrat ou de temps de travail, la somme de 180,00€ en bons d'achat à valoir chez les commerçants de la commune.

Fait à Le Sel-de-Bretagne, le 08 décembre 2025.

Madame la secrétaire de séance,

Mme Amélie COUPEL

Madame le Maire,

Mme Christine ROGER.